Message à adresser à l’annonceur en cas de non-respect du Stop Pub

Date et lieu

Madame, Monsieur,

J’ai constaté le jour et mois que le refus de publicités affiché sur ma boîte aux lettres de façon visible n’avait pas été respecté. En effet, contre ma volonté, je me retrouve en possession d’imprimé(s) non adressé(s) associés à votre enseigne. La mention de refus de publicités que j’ai affichée indique que je ne souhaite recevoir aucune publicité (ni catalogues ni flyers…). Seuls les courriers adressés à mon nom, mes abonnements presses/magazines, les communications des collectivités, la propagande électorale sont autorisés en pareil cas. Un autocollant Stop Pub, une plaque du commerce ou une mention manuscrite mentionnant un refus de la publicité ont tous la même valeur. Ils doivent donc tous être respectés.

Ces publicités ont un impact environnemental et représentent un gâchis de papiers, mais aussi d’eau, d’énergie… Cela représente, en moyenne, un peu moins 10 kilos de publicités non désirées par habitant par an en Indre-et-Loire. La réduction de ces publicités est un des buts du plan national de préventions des déchets 2021-2027. Le [plan départemental de prévention des déchets 2024-2030](https://tourainepropre.fr/programme-de-prevention-des-dechets-cap-2030/) porté par les collectivités locales poursuit le même objectif.

Je souhaite également vous rappeler que l’article [L. 541-15-15 du Code de l’environnement](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041557506) prévoit que *« le non-respect d’une mention apposée faisant état du refus de la part de personnes physiques ou morales de recevoir à leur domicile ou à leur siège social des publicités non adressées est puni de l’amende prévue pour les contraventions de la 5e classe. »*, soit une amende maximale de 1 500 € pour les personnes physiques et 7 500€ pour les personnes morales. Je souhaite vous évoquer cela afin d’agir à l’amiable d’abord, via ce message. Néanmoins, en cas de non-respect répété de mon message de refus de pub, je déposerai plainte auprès d’un commissariat de Police, d’une gendarmerie ou du procureur de la République.

Je vous demande donc de modifier vos pratiques, et le cas échéant de sensibiliser vos distributeurs. Je vous invite également à prendre toutes vos dispositions afin de mettre un terme à ces actes illégaux et irrespectueux pour les personnes concernées.

Restant à votre disposition pour tout complément d’information, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l’expression de mes sentiments respectueux.

**Prénom NOM**

Signature